



Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 18 septembre 2026 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Compromis/Actes
 - 1.1. Compromis de vente pour l'acquisition de parcelles situées au lieu-dit « Oesselbirchen » à Kehlen et crédit supplémentaire
 - 1.2. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle dans la rue de Kopstal à Kehlen
 - 1.3. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle dans la rue de Kopstal à Kehlen
 - 1.4. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle dans la rue de Kopstal à Meispelt
 - 1.5. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle dans la rue du Moulin à Dondelange
 - 1.6. Compromis de servitude relatif à la pose d'un lampadaire dans la rue de Kopstal à Kehlen
2. Commissions consultatives communale
 - 2.1. Jeunesse – Démission du poste de président
 - 2.2. Jeunesse – Démission d'un membre
3. Dons
 - 3.1. UGDA - Don dans le cadre de concerts de l'Orchestre à vent des jeunes de l'Union européenne
 - 3.2. Dons de compensation pour cadeaux d'anniversaire de naissance et de mariage
4. Pacte Nature
 - 4.1. Contribution à la séquestration de carbone et renforcement de la résilience des forêts dans le cadre de l'adaptation du climat - point 5.11. du catalogue des mesures
 - 4.2. Plan de gestion des espaces verts – point 2.4. du catalogue des mesures
5. Compte administratif et compte de gestion 2024
6. Lotissements
 - 6.1. Morcellement d'une parcelle dans la rue des Prés à Olm
 - 6.2. Morcellement de parcelles dans la rue du cimetière à Kehlen
 - 6.3. Fusionnement des parcelles dans le Brillwee à Kehlen
- 7 Règlements communaux
 - 7.1. Règlement communal concernant l'octroi d'un complément à l'allocation de vie chère et d'une prime énergie aux ménages à faible revenu

- 7.2. Règlement communal relatif à l'octroi de subsides aux associations locales
- 7.3. Règlement communal relatif à l'allocation de primes d'encouragement aux élèves de l'enseignement secondaire et postsecondaire et au mérite scolaire – adaptation
- 7.4. Règlement-taxe relatif au Repas sur roues – modification
- 8. Valeur des cadeaux ou dons à offrir à différentes occasions au personnel communal et aux membres du conseil communal – Adaptation
- 9. Confirmation des règlements de circulation
- 10. 2^e Avis dans le cadre de la mise à jour du plan de gestion pour le 4^e cycle (2027-2033)
- 11. Devis et crédit spécial relatif à la sécurisation d'un immeuble à Keispelt
- 12. Recours à l'emprunt
- 13. Accord de collaboration avec l'asbl ARCUS pour l'exploitation d'une crèche à Kehlen
- 14. Administration communale – Création d'un poste d'employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif pour les besoins du Biergerzenter

Séance à huis clos

- 15. Administration communale
 - 15.1. Demande de réduction du service provisoire d'un fonctionnaire communal du secrétariat communal de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif
 - 15.2. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal au secrétariat communal dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif
 - 15.3. Engagement d'un employé communal pour la recette communale dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
 - 15.4. Décision de classement d'un d'employé communal pour les besoins de la recette communale de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
 - 15.5. Demande de réduction de la période d'initiation d'un employé communal de la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A1, sous-groupe administratif
- 16. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA)
 - 16.1. Démission d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 16.2. Démission d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 16.3. Démission d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 16.4. Démission d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 16.5. Mise à la retraite d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C2, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 16.6. Modification de la tâche d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 16.7. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social

- 16.8. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.9. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.10. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.11. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.12. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.13. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.14. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.15. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.16. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.17. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.18. Engagement d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.19. Engagement d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.20. Décision de classement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social

Ain. arrêté à Kehlen, le 11 septembre 2026
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Président,
Félix Eischen



Le Secrétaire,
Marco Haas